

EXAMEN APPROFONDI DU SYSTÈME DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

PORTÉE DE L'EXAMEN

(Cadre de référence)

10 avril 2019

VUE D'ENSEMBLE

1. Contexte et objectifs

Dans son rapport final (2017), le Groupe consultatif financier du Yukon recommandait que le gouvernement du Yukon procède à un examen approfondi du secteur de la santé, en portant une attention particulière sur les facteurs influençant les coûts et la qualité des services offerts à la population yukonnaise.

Objectif

L'examen vise à analyser en profondeur les programmes et les services offerts dans le cadre du système de santé et de services sociaux au Yukon, en portant une attention particulière sur les facteurs cernés par le Groupe consultatif.

Bien que l'examen porte sur les principaux inducteurs de coûts, il visera également à évaluer dans quelle mesure la population bénéficie d'une optimisation des deniers publics servant à financer les programmes et les services; à évaluer la satisfaction de la population à l'égard des soins et des services reçus; à évaluer les principaux résultats mesurant leur impact. L'examen portera sur les moyens à mettre en œuvre pour réaliser des gains d'efficacité, innover dans la conception et la prestation des programmes et des services, et envisager des formules de financement pour les services et les programmes ainsi que des possibilités de modification du financement, lorsque cela est possible, pour axer les efforts sur la prévention, le mieux-être, les déterminants sociaux de la santé et les collectivités saines.

But

Améliorer la coordination et la prestation des programmes et services pour répondre aux besoins de la population du Yukon en vue d'améliorer la santé et le mieux-être dans le territoire.

Cinq valeurs

Accès

Qualité

Durabilité

Coordination
des soins

Réconciliation

Accès

– Améliorer l'accès à des programmes et des services intégrés et adéquats, qui s'appuient sur nos forces et répondent aux besoins du système de santé et des besoins locaux. (Remarque : l'accès à

des soins appropriés est une valeur interdépendante et peut résulter de l'absence d'offre de certains services.)

Qualité

– S'efforcer de garantir une qualité supérieure des programmes et des partenariats par l'intermédiaire d'investissements dans des initiatives qui renforcent notre capacité d'innovation et favorisent l'excellence.

Durabilité

– Agir sur les facteurs qui induisent les coûts et maximiser les ressources budgétaires et humaines qui contribueront au mieux-être dans l'avenir.

Coordination des soins

– Influencer les fournisseurs et les programmes pour garantir que les soins répondent aux besoins multiples de la population en adoptant la prévention comme priorité majeure et en tenant compte des déterminants sociaux de la santé pour contribuer à la santé et au mieux-être ainsi qu'améliorer les résultats en matière de santé.

Réconciliation

– Valoriser les pratiques de santé traditionnelles des peuples autochtones et reconnaître les répercussions du colonialisme sur la santé et le mieux-être de ces peuples ainsi que les iniquités qu'ils subissent en matière de santé. La réconciliation consiste à travailler avec les Premières nations du Yukon pour améliorer les programmes sociaux et de santé adaptés à leur culture et fournir des services qui tiennent compte des traumatismes subis.

2. Portée

Au cours de la première étape de l'examen approfondi du système de santé et de services sociaux, le ministère de la Santé et des Affaires sociales a recueilli des informations à partir de rapports et d'examen antérieurs, a obtenu des renseignements sur la prestation des services auprès de responsables de programmes au sein du Ministère, a collecté les données disponibles sur les résultats, a recensé les partenariats existants avec d'autres ministères ou fournisseurs de services, et a analysé les tendances financières des cinq dernières années. Cette première étape comportait aussi la collecte de renseignements au sujet de 33 organismes à but non lucratif et de deux organismes à but lucratif qui ont reçu une aide financière de Santé et Affaires sociales en 2018-2019. Les données et les renseignements financiers de la Régie des hôpitaux du Yukon ont également été recueillis.

Le résumé des recherches effectuées dans le cadre de la première étape a été présenté au groupe d'experts indépendants (GEI), un comité composé de cinq membres chargé de fournir des conseils éclairés au Ministère. Les rencontres avec le GEI ont orienté directement les étapes suivantes de l'examen approfondi, qui porteront sur six thèmes du système de santé et de services sociaux dans le territoire. De plus, deux éléments fondamentaux ont été déterminés en vue de garantir des résultats de qualité pour l'ensemble de la population. En combinant ces deux éléments



fondamentaux avec les six thèmes, on obtient huit domaines qui seront intégrés à la portée de l'examen.

L'examen portera ainsi sur ces huit domaines. La deuxième étape de l'examen consistera principalement à recueillir des renseignements pertinents liés aux thèmes donnés et aux éléments fondamentaux pour aider le GEI à formuler les recommandations qu'il doit présenter au gouvernement du Yukon, pour prendre des mesures à l'égard du taux de croissance financière tout en maintenant et en améliorant la qualité des services offerts à la population. Ces thèmes et ces éléments fondamentaux orienteront la suite de l'examen, le processus de consultation et le travail du GEI.

Pour chaque thème, on procédera comme suit pour recueillir des renseignements pertinents : consultation de parties prenantes et de partenaires clés, recension de documents, comparaisons avec d'autres administrations, recherches fondées sur des données probantes, intégration de l'expérience et des témoignages de clients du système de santé et de services sociaux au Yukon. Au moyen de la collecte de renseignements sur la situation actuelle et l'analyse des pratiques exemplaires, le GEI formulera des recommandations pour chaque thème et élément fondamental; ces recommandations catégoriseront des économies à réaliser et des critères appropriés de mesure des résultats pour permettre au Ministère de réinvestir dans des services importants afin de répondre aux besoins de la population yukonnaise et d'améliorer les résultats au chapitre de la santé.

Voici les six domaines prioritaires (thèmes) :

1. Soins de santé primaires et modèles de prestation

Énoncé : Notre système actuel et nos modèles d'indemnisation sont axés sur les soins actifs et spécialisés. Bien qu'ils occupent une place importante dans le continuum des soins, ces types des soins ne correspondent pas nécessairement de façon adéquate aux besoins de la population. Une gamme plus vaste de soins de santé, de services de proximité et de services sociaux coordonnés, notamment en matière de prévention, pourrait améliorer les résultats en santé et réduire les pressions sur d'autres domaines du système de santé et de services sociaux.

2. Coordination des soins à l'intérieur et à l'extérieur du territoire

Énoncé : Au Yukon, la plupart des gens préfèrent recevoir des soins près du lieu où ils habitent. Le système actuel ne tire pas pleinement profit de la technologie pour fournir certains services dans le territoire. Lorsque des déplacements sont nécessaires, les transitions entre les lieux de soins (ex. entre l'hôpital et la collectivité, entre les points de service locaux et Whitehorse, entre l'extérieur du territoire et le retour au Yukon) ne se font pas de manière aussi harmonieuse qu'ils le pourraient et peuvent être déconcertantes pour la population.

3. Structure du système permettant de mieux répondre aux besoins des personnes ayant des besoins multiples (souvent désignés comme « complexes »)

Énoncé : Les personnes ayant des besoins multiples en santé ou en santé mentale, en



toxicomanie ou ayant des besoins spéciaux, et qui sont touchées par des iniquités sociales, doivent souvent accéder à plusieurs services et fournisseurs d'endroits différents. En raison de difficultés de coordination, il arrive souvent que ces personnes ne reçoivent pas les soins appropriés ou un soutien adapté à leurs besoins au bon moment ou au bon endroit.

4. **Vieillir chez soi**

Énoncé : Les Yukonnais et les Yukonaises souhaitent rester autonomes et au sein de leur collectivité le plus longtemps possible. Il y a actuellement des lacunes dans les services offerts à nos personnes âgées. Sans un continuum complet de soins et de services de soutien, les personnes âgées au Yukon seront moins à même de maintenir leur autonomie et de rester chez elles ou dans leur collectivité.

5. **Assurance-médicaments et produits pharmaceutiques**

Énoncé : Plusieurs programmes et organismes du système de santé et de services sociaux ont leur propre processus d'approvisionnement indépendant et leur propre système d'administration des produits pharmaceutiques, ce qui limite la possibilité d'acheter ces produits en grandes quantités. Le Yukon dispose d'une couverture hétérogène des produits pharmaceutiques, et certaines personnes passent entre les mailles. Les systèmes de prise de décisions et de règlement sont fastidieux et souvent sur support papier, ce qui entraîne des coûts supplémentaires pour le système et de moins bons résultats pour la population. De plus, au Yukon, les taux de majoration des médicaments, les plafonds et les frais d'exécution sont supérieurs à la moyenne nationale.

6. **Soutien social**

Énoncé : Les bénéficiaires actuels de l'aide sociale et du soutien social présentent une plus grande diversité et ont des besoins plus complexes que prévu originalement lors de la création des programmes sociaux au Yukon (ex. personnes atteintes de maladies chroniques et ayant des besoins à court terme par opposition à ceux à long terme) et les écarts se creusent entre les programmes territoriaux, fédéraux et autochtones. De plus, en raison des changements démographiques au Yukon, les ressources d'aide au retour au travail sont peu développées.

En plus des six thèmes ci-dessus, voici les deux éléments fondamentaux qui seront pris en compte dans l'examen approfondi :

7. **La capacité de collecte de données, d'analyse et de mesure du rendement** pour faciliter l'innovation et améliorer la qualité et la valeur de l'argent investi dans la santé et les services sociaux au Yukon.
8. **Un cadre de sécurité et d'humilité culturelles** pour faire progresser la prestation de services de santé et de services sociaux au Yukon, améliorer l'expérience de soins et les résultats pour les membres des Premières nations et l'ensemble de la population du territoire.



3. Ressources/opérations

L'examen approfondi sera mené par un groupe d'experts indépendants (GEI) composé de :

- Bruce McLennan (président)
- Diane Strand
- George Green
- Greg Marchildon
- Jennifer Zelmer

Le GEI dirigera le travail et le processus de collecte de renseignements pour permettre l'élaboration de recommandations pour chaque thème et chaque élément fondamental. Les recommandations seront élaborées et émises par le GEI.

Le processus de collecte de renseignements sera soutenu par un secrétariat de l'examen approfondi, composé de membres du personnel du ministère de la Santé et des Affaires sociales chargés de cette tâche. Le secrétariat aura sa propre direction pour veiller à ce que le travail de soutien GEI soit achevé dans les délais impartis. Il sera en contact avec les services compétents, d'autres unités administratives importantes, des organismes de prestation de services à but non lucratif, d'autres organisations de prestation de services, des gouvernements autochtones et des sociétés actives dans la prestation de services sociaux et de santé qui favorisent le mieux-être de la population yukonnaise .

La consultation des parties prenantes, des partenaires et du public constituera un élément essentiel de l'examen approfondi. Pour assurer une collecte impartiale de renseignements en vue de la formulation de ses recommandations, le GEI confiera l'organisation des activités de consultation et des séances des groupes de discussion à des sous-traitants.

4. Jalons et livrables

Confirmation par le groupe d'experts indépendants des thèmes à examiner et des éléments fondamentaux
Soutien du gouvernement du Yukon sur la direction et les thèmes
Séances de consultation publique (en ligne)
Séances de consultation des parties prenantes et des partenaires clés.
Rapport sur les résultats de la consultation
Consultation publique additionnelle / confirmation des observations (assemblées générales)
Recommandations préliminaires pour orienter le budget de 2020-2021.
Rapport final



5. Parties prenantes et partenaires clés

(Remarque : cette liste n'est pas exhaustive)

Résidents du Yukon	Yukon Pharmacists Association
Yukonnais ayant recours aux soins de santé et aux services sociaux	Services de gestion des mesures d'urgence, ministère des Services aux collectivités
Ordre des médecins du Yukon	Régie des hôpitaux du Yukon
Association des infirmières et infirmiers autorisés du Yukon	Organismes de prestation de services à but non lucratif (ONG)
Gouvernements des Premières nations du Yukon	Aidants
Personnes âgées et Aînés du Yukon	Personnel du ministère de la Santé et des Affaires sociales
Community Midwifery Association Yukon	Yukon Child Care Association
Commission de la santé et de la sécurité au travail du Yukon	Ministère de l'Éducation et fournisseurs de services éducatifs
Syndicat des employés du Yukon	Société d'habitation du Yukon
Conseil des Premières nations du Yukon	Autres organismes de prestation de services

6. Échéancier et calendrier global

ÉTAPE 1	Septembre 2018 – janvier 2019
Collecte interne de renseignements sur les programmes, analyse de rapports et d'examen antérieurs et mise sur pied d'un groupe d'experts indépendants	Terminé
ÉTAPE 2	Février 2019 – juin 2019
Confirmation par le groupe d'experts indépendants des thèmes à examiner et des éléments fondamentaux	Terminé
Collecte de données, comparaisons avec d'autres administrations/recherche et analyse des pratiques exemplaires et des politiques pour éclairer ces questions dans le contexte du Yukon.	
Élaboration et mise en œuvre d'un plan de consultation.	



ÉTAPE 3**Juillet 2019 – septembre 2019**

Consultation

Résumé et analyse de la consultation et de la recherche

ÉTAPE 4**Septembre 2019 – décembre 2019**

Seconde phase de consultation

Rapport sur les résultats de la consultation

Recommandations préliminaires à transmettre au ministère de la Santé et des Affaires sociales.

ÉTAPE 5**Janvier 2020 – mars 2020**

Rapport préliminaire

Rapport final remis au gouvernement du Yukon

